

23 avril 2001 – De gros travaux maritimes

Nous sommes dans la première année du vingt-et-unième siècle. Le fonctionnement du marégraphe de Marseille peut à tout moment être totalement interrompu à cause du mauvais état des éléments architecturaux situés à l'entrée de sa galerie souterraine. Il est urgent d'entreprendre des travaux pour dégager le chenal extérieur d'amenée d'eau dans le puits de tranquillisation, réparer et renforcer une paroi maçonnée qui menace de s'effondrer, réfectionner à la fois la plateforme qui protège l'entrée de la galerie des vents dominants et les marches d'escalier y donnant accès, réparer enfin la porte extérieure de la galerie.

Pour des raisons budgétaires, ces travaux, confiés à la société marseillaise Cocean établie au 31 anse du Pharo, ne commencent que le 23 avril 2001. Ils débutent par l'enlèvement de blocs tombés dans le chenal, la mise en place d'ancrages scellés à la résine, la réalisation d'un treillis en acier, la fabrication d'un coffrage... Pour terminer, ils présentent un côté très spectaculaire car le ciment, dont les sacs comportent la mention PM (Prise Mer), est mélangé dans une grosse bétonnière montée sur camion. Le véhicule garé sur la Corniche est muni d'un long bras qui le déverse dans le coffrage en partie immergé.



Les travaux d'avril 2001.

La nouvelle porte extérieure de la galerie, qui est toujours la même de nos jours, est constituée d'une tôle en acier inoxydable de 4,5 mm d'épaisseur, de 50 cm de largeur et de

98 cm de hauteur. Elle est percée de 16 trous à sa base et fixée sur un mur maçonné par de solides fer en U.

Michel Rondet, géomètre IGN agissant en qualité de maître d'ouvrage délégué, bien qu'étant en congés pendant les travaux, suis l'avancement du chantier et sa bonne exécution en allant sur le site au moins tous les deux jours. Le 10 mai, il signe le procès-verbal de réception des travaux et certifie que ceux-ci n'appellent aucune contestation. Le montant de la facture est légèrement inférieur à 200 000 francs.

À l'issue de ces travaux, des techniciens du Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom) basés à Toulon installent une échelle de marée au marégraphe. Pendant la même période, à la demande du Comité du Vieux-Marseille, le dossier nécessaire au classement du marégraphe en Monument historique est constitué par l'IGN et les importants travaux de rénovation des bâtiments, qui seront finalement réalisés en 2006, sont déjà en projet.

Les archives témoignent des relations extrêmement cordiales qui existaient à l'époque entre les différents intervenants dans la vie du marégraphe, pour qui ne comptaient que le marégraphe et l'intérêt général.

A. C.